LA PRÉDICATION DE PRÉVÔTIN DE CRÉMONE

ÉDITION DES SERMONS DE MAYENCE ET DE PARIS

PAR

JEAN-BAPTISTE LEBIGUE

INTRODUCTION

Le milieu des maîtres séculiers de la seconde moitié du XII^e siècle a développé une forme originale de prédication, que l'on ne saurait confondre avec celle des chanoines réguliers de Saint-Victor de Paris, et moins encore avec les sermons monastiques contemporains. Depuis l'étude comparative menée par Jean Longère sur le contenu doctrinal de l'œuvre oratoire des maîtres parisiens, on a cessé de considérer la prédication de Prévôtin de Crémone comme négligeable au regard de son Traité sur les offices ou de sa Somme théologique.

L'ensemble des sermons de Prévôtin n'est pas constitué d'un ou plusieurs recueils structurés, dont il serait aisé de définir les caractéristiques. Les textes ont été transmis par des collections dissemblables ou sous une forme isolée. De plus, le corpus pris en compte se divise historiquement en deux groupes distincts, correspondant à deux moments de la carrière de Prévôtin : son séjour à Mayence, où il exerçait les fonctions d'écolâtre (1195-1203), et le temps de son cancellariat à Paris (1206-1209). En dépit de cette diversité, il reste possible de définir les spécificités de l'œuvre oratoire du prédicateur par l'unité de son style, la continuité de sa pensée symbolique et sa fidélité indéfectible aux sources de l'enseignement parisien de la seconde moitié du XII^e siècle.

SOURCES

Le travail d'édition a nécessité la consultation de vingt-quatre manuscrits, présentés ci-après dans l'ordre alphabétique des lieux de conservation et suivis du sigle utilisé dans l'apparat critique : Arras, Bibl. mun., ms. 752 (365) [R]; – Londres, British Library, Add. 18335 (L¹); Royal 8.C.V (L²); – Munich, Clm 2631 (M¹); Clm 14126 (M²); – Orléans, Bibl. mun., ms. 201 (O); – Oxford, Bibl. Bodléienne, Bodley 807 (X); – Paris, Bibl. de l'Arsenal, ms. 543 (A); – Paris, Bibl. nat. de Fr., lat. 454 (Y¹); lat. 3555 (B¹); lat. 13586 (B²); lat. 14417 (Y²);

lat. 14804 (B^3) ; lat. 14859 (B^4) ; – Paris, Bibl. Sainte-Geneviève, ms. 2785 (F); – Rome, Bibl. Angelica, ms. 1057 (G); – Salzbourg, Bibl. Saint-Pierre, ms. VI-32 (S); – Troyes, Bibl. mun., ms. 862 (T^1) ; ms. 1251 (T^2) ; ms. 2073 (T^3) ; – Turin, Bibl. nat., D. V. 2 (U); – Vatican, Bibl. Vaticane, Vat. lat. 634 (V^1) ; Vat. lat. 1291 (V^2) ; – Vienne (Autriche), Bibl. nat., ms. 1330 (W).

L'étude des sources a permis de déterminer un corpus de cinquante-deux sermons, divisés en trois séquences principales. Les sermons I à XVI appartiennent à la période mayençaise (1195-1203) et sont connus par trois collections contenues dans L¹, M² et S; dans ce dernier manuscrit, les notes marginales qui accompagnent le texte du *Traité sur les offices* de Prévôtin pourraient être de sa main. Les sermons XVII à XLIV correspondent au cancellariat de Prévôtin à Paris (1206-1209) et sont représentés essentiellement par les collections de A et B³. Les sermons XLV à LII n'ont pu être intégrés avec certitude aux deux séquences précédentes. Si le sermon XLV a sans doute été composé à Mayence, les textes suivants semblent relever de la prédication de Prévôtin à Paris.

Enfin, une annexe de l'édition présente un florilège de cinq distinctiones extraites d'un recueil anonyme de V². Elles offrent en effet d'indéniables similitudes avec certains passages des sermons étudiés.

PREMIÈRE PARTIE ÉDITION

L'édition de chaque sermon est précédée d'une introduction précisant les caractéristiques liturgiques, historiques ou doctrinales du texte, d'un sommaire détaillé pour mettre en évidence ses structures logiques, et d'un rappel de sa tradition manuscrite et de sa bibliographie individuelle.

SECONDE PARTIE COMMENTAIRE

CHAPITRE PREMIER UN MAITRE PARISIEN DU XIII' SIÈCLE

Rappels biographiques. – Les recherches biographiques de Georges Lacombe sur la vie et les œuvres de Prévôtin n'ont pas été renouvelées depuis 1927. Parmi les modifications à apporter à cette étude fondamentale, deux se rapportent à la formation du prédicateur : l'utilisation de bribes de droit romain pourrait laisser supposer qu'il a suivi des études juridiques ; en revanche, on peut établir que sa réputation d'hébraïsant est parfaitement usurpée. D'autre part, six sermons parisiens font sentir l'intérêt que le chancelier Prévôtin portait aux écoles dites monastiques, placées sous sa surveillance, en particulier celles des abbayes Sainte-Geneviève, Saint-Victor, Saints-Barthélemy-et-Magloire, et sans doute Saint-Martin-des-Champs.

Style et composition oratoire. – Les procédés rhétoriques de la prose monastique ont fait place à une structure de pensée plus dépouillée, un raisonnement ramifié permettant de synthétiser les besoins de l'exégèse symbolique et les compositions fondées sur la division et l'énumération. Pour ménager un souffle pathétique dans le ton de ses sermons, Prévôtin recourt très souvent à la technique de la prosopoée, s'inspirant de l'œuvre oratoire de Pierre le Mangeur et d'Étienne de Tournai ainsi que des commentaires d'Honorius Augustodunensis sur le Cantique des cantiques. Ce style très personnel s'explique non par une prétendue modernité, en rupture avec la rhétorique oratoire des prédicateurs victorins ou cisterciens, mais au contraire par un goût archaïque pour une forme de l'art homilétique propre au milieu de l'enseignement parisien entre 1170 et 1190. L'analyse linguistique corrobore cette constatation. En effet le vocabulaire de Prévôtin est très loin d'approcher la richesse lexicale croissante des sermons du XIII' siècle.

Prévôtin et les hérésies nouvelles. – Une allusion à la condamnation du valdéisme à Vérone en 1180 laisse soupçonner la participation de Prévôtin aux débats suscités dans l'Église de la fin du XII' siècle sur la possibilité d'une prédication laïque, avec une position proche des théories de Pierre le Chantre. La Somme contre les hérétiques, que Joseph N. Garvin et James A. Corbett ont éditée et dont ils ont rejeté l'attribution traditionnelle à Prévôtin, offre plusieurs analogies avec sa prédication. Cette comparaison apporte quelques arguments en faveur d'une restitution de la Somme au prédicateur ; elle met surtout en lumière, dans ses sermons, une connaissance aiguë des doctrines de l'hérésie passagienne.

CHAPITRE II

LES LEÇONS DE L'ALLÉGORISME VICTORIN

Symbolisme animal. – La littérature des bestiaires médiévaux, héritage de l'« exégèse carolingienne », avait pour principal défaut de compiler des bribes d'interprétations symboliques sans souci de cohérence doctrinale. Nettement influencé par la position d'Hugues de Saint-Victor, qui rejetait cette conception stérile de l'allégorie au profit d'un commentaire scripturaire guidé par un projet d'exposition de l'économie du salut, Prévôtin tente à plusieurs reprises d'adapter les clichés de la symbolique animale aux besoins de son exégèse personnelle. Mais deux autres procédés témoignent de sa souplesse dans l'utilisation d'un matériau aussi traditionnel. Le premier consiste à détourner des éléments extraits de l'observation de la faune pour bâtir une structure logique, subordonnant la symbolique animale à des artifices rhétoriques. Grâce au second procédé, Prévôtin joue sur la technique de l'exemplum, qui n'est plus le lieu d'une surcharge arbitraire de poncifs empruntés aux bestiaires, mais devient au contraire le moyen réfléchi d'illustrer une théorie dite de l'« homme intérieur/homme extérieur », inspirée directement de la dialectique victorine.

Exégèse de la Création. – Prévôtin développe au fil de ses sermons une exégèse originale des premiers versets de la Genèse. Il parvient à dédoubler l'axe de l'interprétation allégorique en faisant ressortir tant l'implication historique de la Rédemption que la justification personnelle de tout baptisé. Non seulement il renouvelle la tradition des commentaires augustiniens de la Genèse, mais il surpasse une tentative analogue de Richard de Saint-Victor. L'excellence de l'exégèse de

Prévôtin tient à ce qu'il a su imposer une lecture cohérente du texte scripturaire et la transposer en une logique irrésistible de l'économie du salut et de la dramatique divine.

CHAPITRE III LE FIRMAMENT DES SAINTS

Les saints « parisiens ». — L'importance du culte des saints dans l'œuvre oratoire de Prévôtin réclame une étude des sources hagiographiques, en particulier pour le légendaire de saint Magloire, saint Victor de Marseille et sainte Geneviève. La méthode d'exposition de Prévôtin semble héritée d'Étienne de Tournai : les éléments hagiographiques sont sélectionnés non d'après leur valeur psychologique ou édifiante, mais pour la facilité avec laquelle ils s'intègrent aux orientations symboliques de la démonstration.

Les saints « bibliques ». — L'étude des saints de l'Évangile s'efface chez Prévôtin devant ses méthodes de commentaire scripturaire : l'utilisation des passages novo-testamentaires relatifs à saint Pierre et Marie Madeleine est l'occasion non d'une étude de leur personnalité, mais d'un appel à la conversion, fondé sur une exégèse symbolique de l'Écriture. La prégnance du matériau scripturaire est évidente lorsque Prévôtin insère dans sa prédication une tentative d'harmonisation des évangiles de la Résurrection, qu'il n'avait fait qu'ébaucher dans son Traité sur les offices, afin de définir le rôle exact de la Madeleine d'après les témoignages contradictoires des Synoptiques et de l'Évangile de saint Jean.

CONCLUSION

L'art oratoire a laissé aux maîtres séculiers du XII^e siècle une liberté littéraire que bannissait peu à peu de leurs ouvrages plus techniques l'emploi croissant de la dialectique. Cette liberté se manifeste chez Prévôtin par le recours à un éventail très large de sources, par les variations de style et de ton, et par l'originalité de sa pensée symbolique.

ANNEXES

Analyse codicologique : seuls sont dotés d'une notice complète les mss. A, B^3 , S, T^1 et V^2 . – Index : citations et réminiscences scripturaires ; autorités ; interprétations des noms bibliques ; exempla ; sermons ; manuscrits ; noms de personne.